

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Association canadienne d'éducation (1992). *Recruter et garder son personnel enseignant*, Rapport de l'Association canadienne d'éducation. Toronto: Association canadienne d'éducation.

par Guy Allard

Revue des sciences de l'éducation, vol. 19, n° 2, 1993, p. 420-421.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/031635ar>

DOI: 10.7202/031635ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Association canadienne d'éducation (1992). *Recruter et garder son personnel enseignant*, Rapport de l'Association canadienne d'éducation. Toronto: Association canadienne d'éducation.

Le rapport de l'Association canadienne d'éducation, *Recruter et garder son personnel enseignant*, est le résultat d'un sondage fait auprès de 122 conseils scolaires à travers le Canada, ainsi que de renseignements recueillis auprès des ministères de l'Éducation, de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants et de la Centrale de l'enseignement du Québec.

La lecture de ce rapport nous révèle que, dans les années à venir, une pénurie d'enseignants sera l'un des problèmes majeurs rencontrés par les conseils scolaires, surtout en français, en mathématiques et en sciences, à la grandeur du pays. Cependant, même si la préoccupation principale semble être

le recrutement, les moyens à prendre pour garder le personnel embauché préoccupent au plus haut point les autorités scolaires et les associations professionnelles.

Déjà, un certain nombre de conseils scolaires ont mis en place des programmes de recrutement et de soutien pour les personnes nouvellement engagées; d'autres conseils envisagent de revoir leurs politiques en ce domaine.

La lecture de ce rapport nous permet une vision de la situation canadienne qui nous semble réaliste; mais, comme dans la majorité des rapports issus de sondages, le lecteur doit «digérer» un certain nombre de pourcentages avant d'avoir une vision générale de la réalité canadienne.

À notre avis, ce texte pourrait servir à certains conseils scolaires dans la recherche d'une politique visant à recruter et à garder leur personnel enseignant. De plus, il pourrait faire naître et nourrir l'idée d'une franche collaboration entre les institutions qui forment les enseignants et les conseils scolaires.

Guy Allard
Université du Québec à Montréal

* * *